

Outremont vous informe

ville.montreal.qc.ca/outremont

Comment participer à la consultation publique sur la politique de stationnement et de circulation de l'arrondissement

Les citoyen.e.s qui désirent participer à la *consultation publique* peuvent choisir une des options suivantes :

Dépôt d'un mémoire

Le mémoire doit être déposé au plus tard le 17 février 2020 à 12h, auprès du Greffe de l'arrondissement. Il peut être transmis par courriel, par la poste ou en personne aux coordonnées indiquées plus bas. Un aide-mémoire relatif à la rédaction du document est disponible sur le site Web. Selon la préférence de l'auteur.e, le mémoire peut être présenté en public durant les audiences du 19 février.

Opinion écrite

Les citoyen.e.s peuvent aussi transmettre leurs commentaires sans avoir à rédiger de mémoire ou à se présenter à la séance de consultation publique du 19 février. Ils n'ont qu'à envoyer leurs commentaires par courriel ou par la poste aux coordonnées indiquées plus bas. La date limite est la même que pour les mémoires, soit le 17 février à 12h. Si la personne veut aussi s'exprimer publiquement le 19 février, elle doit s'inscrire selon les indications suivantes :

Opinion verbale

Les personnes qui désirent exprimer leur opinion publiquement en soirée le 19 février doivent obligatoirement s'inscrire par courriel ou par téléphone. La date limite d'inscription est aussi fixée au 17 février à 12h.

Coordonnées :

Secrétariat d'arrondissement
543, chemin de la Côte-Sainte-Catherine, Outremont (Québec) H2V 4R2
Courriel : secretariat.outremont@ville.montreal.qc.ca

Renseignements :

Une séance d'information aura lieu le mardi 21 janvier de 18h30 à 21h30 au Centre communautaire intergénérationnel (CCI) 999, avenue McEachran. Veuillez d'abord consulter l'information en ligne en page d'accueil du site Internet : <http://ville.montreal.qc.ca/outremont>. Il suffit de cliquer sur le bouton *Consultation publique*.

Renseignements et inscription : 514 261-3955